

VAL D'OINGT CONSEIL MUNICIPAL

La sirène devrait résonner de nouveau



■ La sirène existante se trouve à la caserne des pompiers du Bois-d'Oingt. Photo Marie-Chantal DASPRES

Réuni ce mardi 30 janvier à St Laurent-d'Oingt, les élus du Val d'Oingt ont pris connaissance du projet de convention tripartite concernant la sirène dédiée aux risques majeurs.

Dans le cadre de la prévention des risques majeurs, l'Etat propose à la commune du Val d'Oingt, une convention avec le SDMIS (Service Départemental Métropolitain d'Incendie et de Secours) pour le raccordement de la commune au système d'alerte et d'information des populations (SAIP) et d'une sirène d'alerte. La commune deviendrait propriétaire de la sirène, de l'armoire électrique, du raccordement électrique et donc de l'entretien courant de ce matériel, tandis que l'état prendrait en charge l'armoire de commande, le boîtier d'émission réception et

l'antenne et que le SDMIS s'occuperait du compteur électrique. Cette sirène, déjà installée à la caserne des pompiers au Bois-d'Oingt serait déclenchée en cas de risques majeurs (nucléaire ou autres...) par la préfecture mais en cas de nécessité le maire de Val d'Oingt pourra la déclencher également.

Un exercice mensuel

Lors du conseil, une remarque fut faite quant au déplacement de la caserne des pompiers : la sirène suivra-t-elle ? Ce point sera à l'étude en temps voulu mais il n'est pas exclu que la sirène reste au Bois-d'Oingt. Un exercice chaque premier mercredi du mois à 12 h devrait également se mettre en place. Les habitants seront informés de ces exercices via les panneaux lumineux installés dans les trois communes.

OINGT SAINT-VALENTIN

L'amour au cœur des animations proposées par les artisans d'art du village

Oingt se prête bien à une promenade entre amoureux et les artisans d'art du village s'unissent depuis plusieurs années pour proposer une animation Saint-Valentin avec des boutiques parées de cœurs et décorations.

Le tapis rouge sera déroulé pour les visiteurs, des surprises les attendront autour d'un verre de l'amitié, d'une boisson chaude ou même d'un philtre d'amour dans l'ambiance feutrée et chaleureuse des boutiques (poterie, peinture, mosaïques, tissage, calligraphie, vitraux...)

DU samedi 10 février au mercredi 14 février de 11 à 12 h et de 14 à 18 h 30.



■ Une équipe dynamique et unie. Photo Marie-Chantal DASPRES

MOIRÉ CONSEIL MUNICIPAL

Travaux à venir sur les ardoises du clocher de l'église

Mardi 6 février, lors du conseil municipal, les élus ont fait le point sur les travaux à venir.

À cause du vent, des ardoises du clocher de l'église menacent de tomber sur la rue des lavandières. Par mesure de sécurité, le stationnement a été interdit à proximité et un devis a été demandé.

Les travaux de réfection de la rue Vignes brun (en direction des Brudets) qui avaient été reportés par la communauté de communes, devraient débuter en avril.

■ Numérotation des rues

Concernant la mise en place de la numérotation des rues, la commission va repérer les entrées des lieux d'habitation pour ensuite métrer les voies grâce à un logiciel. Des devis vont être faits pour les plaques et les numéros



■ Par sécurité, le stationnement est interdit sur le côté de l'église. Photo Catherine LAPOSTOLET

des rues.

■ Budget

Concernant le budget 2018, la commission va se réunir lundi 26 février. Le budget sera présenté aux élus lors du conseil municipal du 6 mars et le vote du budget est fixé au mardi 27 mars.

SAINT-VÉRAND

La rue du Beaujolais en restauration



■ Des déviations seront mises en place au fil de l'avancée du chantier. Photo Sandrine VADROT-MOREL

Dans la continuité de la requalification du centre bourg, les travaux de la rue du Beaujolais ont démarré cette semaine avec le rabotage qui permettra la mise à niveau du sol de la chaussée.

Des finitions manuelles seront réalisées avant la pose de l'enrobé, dès que la météo le permettra.

A toutes fins utiles, des déviations seront mises en place au fil de l'avancée de ce chantier.

Par ailleurs, les travaux d'aménagement devant l'église s'achèvent et les places de parkings seront ouvertes dans les jours à venir, après le délai nécessaire au séchage.